

Visites organisées de la zone démilitarisée entre les deux Corées : un exemple de "tourisme sombre".

(...) La frontière qui sépare la Corée du Nord et la Corée du Sud est une zone démilitarisée (en anglais, demilitarized zone ou DMZ) qui correspond à une bande de terre d'environ 4 km de large et qui s'étend d'est en ouest sur près de 250 km. (...) (Elle) apparaît à présent comme la cicatrice nette des conflits majeurs du XXe siècle (colonisation, Seconde Guerre mondiale, Guerre froide), d'autant plus que les trajectoires empruntées par les deux Corées au cours de la seconde moitié du XXe siècle sont particulièrement divergentes. Tandis que la Corée du Sud a progressivement adopté un modèle libéral avec une économie mondialisée et un régime démocratique, la Corée du Nord a développé un modèle unique de dynastie communiste marqué par un fort contrôle sur la population et une privation de libertés individuelles (en particulier l'interdiction pour la grande majorité des Nord-Coréens de quitter le territoire). La Corée du Nord est ainsi un des pays les plus fermés au monde, tout particulièrement au niveau de sa frontière au sud avec la Corée du Sud, une dyade extrêmement surveillée et militarisée.

La zone démilitarisée est parfois médiatisée lors de défections (par exemple de soldats Nord-Coréens qui fuient pour rejoindre le sud) ou, plus récemment, lors de rencontres politiques dans le cadre symbolique qu'offre cette frontière (par exemple la rencontre à Panmunjom le 27 avril 2018 entre Kim Jong-Un, président de la Corée du Nord et Moon Jae-In, alors président de la Corée du Sud, ou encore la visite du président états-unien Donald Trump pour rencontrer Kim Jong-Un le 30 juin 2019). Ces événements illustrent la fonction politique et diplomatique que joue ponctuellement la zone démilitarisée, qui reste par ailleurs une frontière militaire séparant les populations coréennes depuis des décennies. (...)

La zone démilitarisée apparaît à plus d'un titre comme une frontière ambivalente : elle conserve en effet sa fonction de glacis militaire, mais dans un contexte qui n'est pas véritablement belliqueux. En parallèle, depuis les années 2000, la Corée du Sud mise de plus en plus sur le tourisme international pour diversifier son économie et accompagner son développement. Selon les données de la Banque Mondiale, le nombre de touristes internationaux visitant le pays est ainsi passé de 5,3 millions en 2000 à 17,5 millions en 2019. La grande majorité des touristes se rendent à la capitale, Séoul, et pour diversifier son offre aux visiteurs, les acteurs du tourisme ont aussi mis en valeur une partie de la frontière avec la Corée du Nord en proposant des circuits touristiques guidés, généralement à partir de Séoul, située à environ 50 km au sud de la zone démilitarisée. (...) Une mise en scène touristique s'est alors mise en place, jouant à la fois sur le récit d'un passé historique et de ses séquelles toujours présentes, mais aussi sur l'exotisme associé à la Corée du Nord en tant que régime autoritaire fermé, exerçant une certaine fascination ailleurs dans le monde. Les travaux de Kim et Barber (2022) (...) parlent de tourisme sombre (*dark tourism* en anglais, aussi appelé tourisme noir ou tourisme macabre) pour désigner une forme de tourisme qui s'y déploie et qui consiste à organiser la visite payante de lieux associés à la mort, à la souffrance, et parfois aux catastrophes (on parle aussi de *disaster tourism*). Les groupes de touristes sont en effet invités à découvrir le travail mémoriel coréen vis-à-vis d'un événement traumatique de l'histoire récente de la péninsule. (...) De même, sur la photographie (...) figure une locomotive à vapeur détruite lors de la Guerre de Corée (1950-1953) qui sert dorénavant d'objet témoin de ce conflit, mis en évidence lors des circuits touristiques organisés à la zone démilitarisée. Ce genre de lieux mémoriels sont effectivement intégrés à un circuit touristique plus général, ce qui n'est pas sans interroger sur le rapport des touristes par rapport aux lieux, et sur l'engagement émotionnel que peut susciter la visite.

Sur la photographie du document 4, sur une clôture installée à proximité de la zone démilitarisée, de nombreux drapeaux sud-coréens sont accrochés, ainsi que des messages et des dessins portant l'espoir d'une réunification future entre les deux Corées. Il s'agit ici d'un message politique fort, qui trouve toutefois un écho limité dans la société sud-coréenne, les écarts entre les deux Corées en termes de développement économique, voire d'identité culturelle, ayant eu le temps de considérablement se creuser depuis la séparation de la péninsule au 38e parallèle. (...)

La plupart des circuits touristiques de la zone démilitarisée emmènent ensuite les visiteurs au troisième tunnel (*third tunnel*). Il s'agit d'un des quatre tunnels connus creusés par la Corée du Nord pour l'envoi de troupes militaires vers le sud en passant sous la zone démilitarisée. Ce tunnel, découvert le 17

octobre 1978 et nommé tunnel de l'agression par la Corée du Sud, est devenu une partie intégrante des attractions touristiques potentielles de la zone démilitarisée. L'expérience touristique se veut ici immersive puisque les touristes peuvent s'aventurer directement dans ce tunnel étroit (2 mètres de hauteur et de largeur au maximum) en enfilant au préalable un casque de chantier jusqu'à atteindre une porte blindée menant vers le territoire nord-coréen, qu'il n'est pas possible d'approcher pour des raisons de sécurité. Il s'agit d'une récupération touristique d'un lieu dont la fonction initiale est militaire. Ce tunnel reste par ailleurs très surveillé et il est tout à fait probable que son utilisation à des fins touristiques ne prenne fin si les tensions entre les Corées devaient se raviver. (...)

L'observatoire de Dora fait aussi partie des principales étapes des circuits de la zone démilitarisée. Il s'agit d'un poste d'observation privilégiée pour apprécier le panorama sur la Corée du Nord. Des jumelles fixes sont mises à disposition des touristes sur le toit de l'observatoire. On peut alors observer directement le no man's land de la zone démilitarisée, d'une largeur d'environ 4 km qui sépare les deux Corées. C'est également un lieu de mise en scène politique où les drapeaux nationaux des deux États sont dressés et se font face. De plus, on peut y apercevoir le village de Kijong-dong qui a été installé par le régime nord-coréen dans les années 1950 dans un objectif de propagande. Aussi appelé village de la paix, ce village est en fait inhabité et sert de vitrine pour exposer à la Corée du Sud une image de modernité et de prospérité qui est loin de correspondre à la réalité économique Nord-Coréenne. (...) Une partie des circuits touristiques propose l'expérience de traverser la ligne de démarcation pour poser symboliquement le pied en territoire nord-coréen au niveau de la zone de sécurité commune (*joint security area* ou JSA), une zone sous contrôle de l'ONU qui a été créée en 1953 lors de l'armistice de Panmunjom. Avant de pouvoir se rendre sur la zone de sécurité commune, les visiteurs sont alertés sur le risque potentiel encouru et il leur est demandé de signer un document pour reconnaître la dimension hostile des lieux et d'accepter le risque d'être blessé voire de recevoir une balle perdue. Il s'agit pour les opérateurs touristiques, en plus de ne pas engager leur responsabilité, de rappeler aux touristes la réalité militaire des lieux qu'ils visitent, ce qui fait également partie de la singularité de l'expérience offerte. (...)

La gare de Dorasan se trouve à l'entrée de la zone démilitarisée et elle est reliée à Séoul. Les touristes peuvent y déambuler et y observer divers documents consacrés au rapprochement entre les Corées. Des échanges ferroviaires avec la Corée du Nord ont pu avoir lieu dans le cadre de coopérations économiques ponctuelles, par exemple l'envoi de matières premières vers la région industrielle de Kaesong située à une dizaine de kilomètres plus au nord-est en Corée du Nord. Cela reste cependant très occasionnel et cette gare demeure avant tout symbolique (Kwon, 2013). (...) Il existe d'autres initiatives visant à aménager et valoriser la zone démilitarisée, en particulier le projet de créer un parc de la paix consacré à la conservation de la biodiversité. La zone démilitarisée est en effet présentée comme un réservoir de biodiversité et elle pourrait tout à fait être sujette à des politiques de préservation de la nature. Cette richesse biologique résulte d'un effet collatéral de la mise en place et du maintien d'un no man's land durant soixante-dix ans, laissant faune et flore réinvestir les lieux dans une relative tranquillité. Plusieurs acteurs politiques et institutionnels sud-coréens et internationaux soutiennent ce projet qui consiste à la fois à encourager la pacification via une collaboration environnementale, et à consolider la vocation touristique de la zone démilitarisée en l'inscrivant en tant que site naturel, voire en tant que réserve de biosphère de l'UNESCO (Brady, 2021).

Conclusion : La zone démilitarisée coréenne apparaît ainsi comme une frontière singulière et ambivalente, témoignant à la fois d'un passé belliqueux et d'une horogenèse qui s'est opérée dans la violence, et d'une réappropriation marchande dans un contexte d'ouverture de la Corée du Sud au tourisme international. Cette mise en tourisme ne concerne toutefois qu'une partie restreinte de cette dyade qui s'étend sur près de 250 km. Le reste du tracé correspond bien plus à la fonction de glacis militaire généralement associée à la zone démilitarisée. L'avenir de cette zone démilitarisée reste encore très incertain. Il dépendra de l'évolution des relations internationales et de celles entre la Corée du Nord et la Corée du Sud.

Hugo Mazzero et Leila Oulkebous, « Visites organisées de la zone démilitarisée entre les deux Corées : un exemple de "tourisme sombre" », *Géoconfluences*, mars 2023.